

RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- Pour les médicaments sans vignettes une facture de la pharmacie doit être jointe.

Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu (sous pli confidentiel) doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée tous les 6 mois.

Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
 Prise en charge : pec@mupras.com
 Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent (e)

Matricule : **3161**

Société : **RAM 181907**

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : **MOUJTAHID**

ABDELLAHI

Date de naissance : **14 05 1955**

Adresse : **CASA**

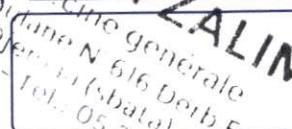
Tél. **0661 72 75 16**

Total des frais engagés :

Dhs

Cadre réservé au Médecin

Cachet du médecin :



Date de consultation : **24/10/2023**

Nom et prénom du malade : **Moujtahid**

Moujtahid Age : **70**

Lien de parenté : Lui-même Conjoint

Lui-même Conjoint

Enfant

Nature de la maladie : **Asthme**

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : **21/10/2023** CASA Le : **/ /**

Signature de l'adhérent(e) :

AB

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
24/10/23	CA		150,00	<i>[Handwritten signatures and initials over the row]</i>
26/10/23	ENP			<i>[Handwritten signatures and initials over the row]</i>

EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
HARMACHE BEN EL MOATAZ Dr. BENKIRANE HANAN Rue 165, N°38, C.D Casablanca - Tél.: 05 22 59 53 00	24/10/23	302,73
HARMACHE BEN EL MOATAZ Dr. BENKIRANE HANAN Rue 165, N°38, C.D Casablanca - Tél.: 05 22 59 53 00	26/10/23	149,00

ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires

AUXILIAIRES MEDICAUX

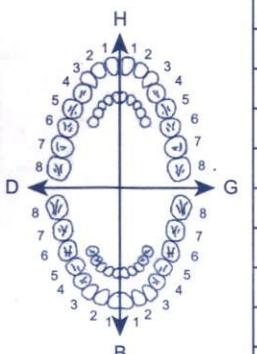
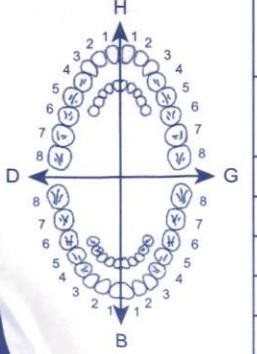
Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		AM	PC	IM	IV	

RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de l'ODF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Coefficient des Travaux
				
				
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE			Coefficient des Travaux
	H	25533412 21433552 00000000 00000000 D	G	
	B	00000000 00000000 35533411 11433553		
MONTANTS DES SOINS	[Création, remont, adjonction] Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession			
DATE DU DEVIS				
DATE DE L'EXECUTION				

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS

VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

ORDONNANCE

26 OCT 2023

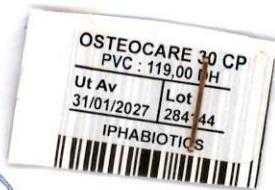
Nom :

Age :

m⁺ Moustapha Mame

M910
1)

Osteo care



PHARMACIE IBN EL MOATAZ
Dr. BENKIRANE HANAN
Jamilia V, Rue 165, N°38, C.D
Casablanca - Tel.: 05 22 59 53 80

PI. MS. 3

Dr. Amal ZALINA
Médecine Générale
Bd. El Imane N°516 quartier Frikha
Casablanca - Tel.: 05 259 90 71

Cachet

Date de prochaine visite:

Dr.Amal Zalim

SUIVI GROSSESSE
Echographie
Electrocardiogramme
ECG
Médecine générale



الدكتورة أمال زليم

متابعة الحمل

الفحص بالصدري - التلفزة

التخطيط الكهربائي للقلب

الحجامة

الطب العام

Casablanca, Le :

24 OCT 2023

الدار البيضاء, في :

M^{me} Moujebi
PHARMACIE DR. BENKIRANE HANAN
Dr. BENKIRANE HANAN
Jamilia V, Rue 165, N°38 C.D.
Casablanca - Tél.: 05 22 59 53 00

Moujebi
Bd. El Jourane N° 616 Durb Firdha
Cité Djemaa (Sbatla) Casabla
Dr. Amal ZALIM
Medecine générale

63,30

9) Ballong
28 a 3yg

BETASERG 24MG
CP 830
P.P.V : 78DH00
LOT : 10/2024
PHARMACIE DR. BENKIRANE
Jamilia V, Rue 165, Casablanca - Tél.: 05 22 33 30 00

1 Ceuq dya
reps

82,10

3) Rneai - 20

INEXIUM
20/08
Bo. 14
840 50MP/21NRC P.P.V : 82,10 DH
6 - 1180001 020591

شارع الجولان رقم 616 درب فريحة قرية الجماعة (سباتة) الطابق الأول- البيضاء
الهاتف 77 99 59 05 البريد الإلكتروني E-mail :amal.zalim@gmail.com

Ubit

41 Zyloric



LOT 23737
EXP 05/027
PPV 46.70 DH

184 lesin

32,60
57 Muaxol



145,393

Pr 302,70

Dr. Amal ZALIM
Medecine générale
Bd El Djoulane N° 616 Darrb Friha
Cité Djemaa (Isbata) - Casablanca
Télé: 05 22 59 99 77

PPV (DH):
LOT °:

32,60

PHARMACIE IBN EL MOATAZ
Dr. BENKIRANE HANAN
Jamila V, Rue 165, N°38, C.D
Casablanca - Tél.: 05 22 59 53 00